

## PREPARATION DE LA PAYE ET DES DECLARATIONS ASSOCIEES

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
VAE  
Individuels payants  
Contrat ou période de  
professionnalisation  
Contrat de sécurisation  
professionnelle  
Compte Personnel Formation

### NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau  
spécifique

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
UC paye de l'Union  
professionnelle

### DUREE

Durée moyenne : contenus et  
durées individualisés.  
Durée en centre : 150 heures  
Durée hebdomadaire moyenne :  
21h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

### LIEUX DE FORMATION

GMTE77  
Centre GRETA MTE 77 Combs -  
Lycée J. PREVERT  
7 avenue Jean Jaurès  
77380 Combs-la-Ville  
gmte77@ac-creteil.fr  
Tél : 01 60 34 51 20

### CONTACT

Agnes Bogats  
gmte77.combs@ac-creteil.fr

### TARIFS

Nous consulter  
Voir nos conditions générales de ventes

### OBJECTIFS

Préparer et établir la paie.  
Présenter un état récapitulatif des salaires.  
Compléter les déclarations sociales.  
Justifier les règles appliquées et rendre compte des traitements effectués (courte note).  
Réussir l'épreuve UC de l'Union professionnelle : "Préparation de la paye et des déclarations associées"

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Ce module vise à former des assistant(e)s paie

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
Capacité à lire et à s'approprier une documentation fournie.  
Capacité à effectuer des calculs numériques.

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Entretien individuel et tests  
Inscriptions du 23/04/2019 au 12/06/2020 au Centre GRETA MTE 77 Combs - Lycée J. PREVERT à Combs-la-Ville.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en application. Pédagogie différenciée et individualisée  
Autoformation accompagnée. Remise de supports de cours.

### CONTENUS

#### Collecte des éléments d'activités du personnel

- ▶ Connaître les éléments du droit social

#### Gestion de la paie

- ▶ Temps de travail, heures supplémentaires, heures complémentaires
- ▶ Les retenues pour absences
- ▶ Primes, 13e mois...
- ▶ Congés payés
- ▶ Avantages en nature et frais professionnels.
- ▶ État récapitulatif des salaires et déclarations aux organismes sociaux.

#### Relations avec les salariés

- ▶ Les règles de confidentialité
- ▶ La compréhension du bulletin de paie